

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 17 novembre 2020

#Chiffre

Le chiffre : 15,2 millions d'euros investis par l'agence de l'eau au 3^e trimestre 2020 en Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les projets en faveur de l'eau

[Focus : Premiers résultats de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat 2020-2021 »]

Au 3^{ème} trimestre de l'année 2020, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a financé **170 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle soutient ainsi la reprise des investissements en faveur de l'eau et de la biodiversité, freinés par la crise sanitaire. Dans le cadre de son appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat », elle adapte et élargit temporairement ses aides financières pour inciter tous ses partenaires à se mobiliser pour la transition écologique.

Les chiffres clés au 3^{ème} trimestre 2020 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

- 54 % des aides (8,2 M€)** sont attribués aux opérations **d'amélioration de l'assainissement et de l'eau potable**, portées par les collectivités, avec :
 - 5,4 M€ pour réduire les rejets de pollution domestique**, dont 2 M€ pour améliorer la collecte des eaux usées, notamment par temps de pluie (1,7 M€, dont 0,6 M€ pour déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement et les infiltrer) et 3,4 M€ pour les traiter, dont 3 M€ consacrés à la gestion des boues d'épuration (2,1 M€ pour leur valorisation en biogaz sur la station d'Avignon et 0,9 M€ pour leur hygiénisation préalable à tout épandage, en lien avec la crise sanitaire) ;
 - 2,8 M€ pour l'eau potable**, dont 2,5 M€ pour mettre à niveau les équipements des communes en zone de revitalisation rurale.
- 20 % des aides (3,1 M€)** bénéficient aux **milieux aquatiques**, notamment pour restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau (1,6 M€), animer les actions à conduire (0,9 M€), et soutenir la reconquête de la biodiversité dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2020 (0,4 M€).
- 13 % des aides (1,9 M€)** visent des **économies d'eau** en irrigation agricole (0,7 M€) et en réparant les fuites sur les réseaux d'alimentation en eau potable (1,2 M€).
- Enfin, **7 % des aides (1 M€)** contribuent à la **réduction des rejets toxiques industriels** et **6 % (0,9 M€)** à des actions de **surveillance, de connaissance et de communication sur les rivières et le milieu marin**.



Parmi ces projets, des opérations remarquables

BOUCHES-DU-RHÔNE Réduire les rejets de pollutions toxiques dans la baie de La Ciotat

La société publique locale « La Ciotat Shipyards », exploitant d'infrastructures de réparation et d'entretien des yachts de plaisance sur le site des anciens chantiers navals de la Ciotat, va réduire les rejets à la mer de substances toxiques issues de ses activités. A l'occasion du développement de la nouvelle plateforme d'accueil de méga yachts de plus de 80 mètres, elle prévoit d'étanchéfier la totalité de la surface consacrée à la réparation navale (soit 4,2 hectares, dont 2 hectares existants), de collecter et traiter les eaux de ruissellement et de carénage. Ces travaux contribueront à améliorer la situation actuelle, car les plateformes de travail existantes ne sont pas étanchéifiées et seule une partie des eaux de carénage est traitée par un dispositif d'ailleurs obsolète. Pour cette opération inscrite au contrat de baie de Marseille-Golfe de Fos, l'agence de l'eau attribue **une subvention de 854 400 €**.

VAUCLUSE Economiser la ressource en eau

Le Syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux (SMERRV), à Carpentras, poursuit l'amélioration du rendement de son réseau d'alimentation en eau potable. Il engage un important programme de renouvellement des conduites fuyardes là où la ressource est en équilibre fragile et les rendements insuffisants (Sables ocres et blancs de Bédoin/Mormoiron). Planifiée sur 3 années, la 1^{ère} tranche 2020 de ce programme prévoit de remplacer 9,5 kilomètres de canalisations vétustes, sensibles aux casses et fuyardes sur les communes de Villes-sur-Auzon, Mormoiron et Malemort-du-Comtat. Pour ces travaux, qui devraient générer une économie d'eau estimée à 13 000 m³ par an, le syndicat reçoit **une aide de l'agence de l'eau de 1,7 M€**.

FOCUS SUR L'APPEL A PROJETS DE L'AGENCE DE L'EAU « REBOND EAU, BIODIVERSITE, CLIMAT 2020-2021 » :

PREMIERS RESULTATS DANS LES BASSINS RHONE-MEDITERRANEE ET DE CORSE

Depuis fin juin, l'agence de l'eau soutient la reprise des investissements dans le domaine de l'eau, freinés par la crise sanitaire. Elle a adapté et élargi temporairement ses règles d'intervention **jusqu'à fin 2021**, dans le cadre d'un appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat » doté de **180 millions d'euros**, qui ouvre les financements prévus par le 11^e programme « Sauvons l'eau 2019-2024 » à des territoires non initialement éligibles et rehausse les taux d'aide en vigueur sur certaines thématiques.

Au 3^{ème} trimestre 2020, **112 acteurs de l'eau** des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse ont saisi cette opportunité pour déposer **177 projets**, et l'agence de l'eau a ainsi attribué **43 millions d'euros de subvention** à ces opérations au titre de l'appel à projets « Rebond Eau, Biodiversité, Climat » (sur les 112,5 millions d'euros d'aides octroyés par l'agence de l'eau au cours de cette période), avec :

- **57 % (24,5 M€) en faveur de services publics d'assainissement**, pour la création ou l'amélioration de réseaux et de stations d'épuration, dont en particulier l'installation de 4 méthaniseurs de boues d'épuration sur les stations de Nîmes-Ouest, Avignon, Valence et Bellecombe (74), qui permettront la production de biogaz (17,1 M€) ;
- **41 % (17,5 M€) au bénéfice de services publics d'eau**, essentiellement pour renouveler des réseaux d'eau potable et lutter contre les fuites ;
- **2 % (1 M€) en direction de structures de gestion des milieux naturels (0,6 M€)** pour restaurer des cours d'eau et des zones humides, **et d'établissements industriels ou agricoles (0,4 M€)** pour améliorer le traitement de leurs rejets ou économiser l'eau.

Pour plus d'information, consulter le site : www.eaurmc.fr/rebondEauBiodiversiteClimat

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini - 06 33 03 76 24 - valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens - Laurence Nicolas - 06 64 50 59 50 - laurence@plus2sens.com

- Stéphanie Bonnamour - 06 60 58 45 45 - stephanie@plus2sens.com